



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Conseil de sécurité

**Briefing sur la situation au Moyen Orient :
Armes chimiques en Syrie**

New York, le 7 septembre 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint

Monsieur le Président,

Je remercie M. Ebo pour sa présentation.

Il y a onze ans, ce Conseil adoptait à l'unanimité la résolution 2118, quelques semaines après l'emploi d'armes chimiques dans la banlieue de Damas.

Les habitants de la Ghouta, y compris de nombreux enfants, avaient été victimes, le 21 août 2013, de l'une des attaques chimiques les plus dévastatrices contre des populations civiles depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Par la suite, la Syrie adhère à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Et pourtant, au cours des 11 dernières années, les obligations découlant de cette Convention et de la résolution 2118 ont été violées à au moins 25 reprises dans des attaques chimiques documentées par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Au cours de 11 années, un important travail a été réalisé par l'OIAC pour clarifier toutes les questions entourant le programme d'armes chimiques syrien. La déclaration initiale de la Syrie a dû être modifiée à 20 reprises. Dans le même temps, l'OIAC a soulevé et signalé un total de 26 points, dont 19 sont encore en suspens. Le fait que deux de ces points n'aient été soulevés que cette année est préoccupant.

Aussi, la Suisse appelle la Syrie à continuer à coopérer avec l'OIAC et toutes ses missions, pleinement et de bonne foi. En outre, nous demandons à la Syrie de fournir des explications vérifiables et scientifiquement plausibles qui permettront de clarifier toutes les questions non-résolues. Pour ce faire, la tenue de la 28^e série de consultations entre l'Equipe d'évaluation des déclarations (DAT) et la Syrie est nécessaire.

Dans l'intervalle, nous comptons sur la visite prochaine d'une équipe réduite du DAT à la mi-septembre, et avons hâte de prendre connaissance de son rapport.

La Suisse réitère ici son entière confiance en l'OIAC et notre soutien à toutes ses missions, dont l'intégrité et le professionnalisme ne font pas de doute.

Monsieur le président,

Depuis onze ans, les séances régulières de ce Conseil ont servi à rappeler un enjeu crucial : prévenir la fabrication, le stockage, la prolifération ainsi que l'emploi d'armes chimiques en Syrie, et assurer leur destruction.

Cette régularité confirme aussi l'engagement universel du Conseil dans la lutte contre l'impunité, dont dépend notre sécurité collective. Ceux qui fabriquent, détiennent, voire emploient de telles armes ne doivent pas rester impunis.

En effet, il n'y aura de paix en Syrie que si justice est rendue aux victimes des violations du droit international.

C'est pourquoi, la Suisse continuera d'apporter son soutien à toute organisation ou initiative internationale dont le travail consiste à documenter de tels crimes de droit international et empêcher qu'ils ne soient perpétrés par les parties aux conflits, y compris les Etats et les groupes armés non étatiques.

Dans cet esprit, nous saluons la coopération formelle entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie.

Cette coopération constitue un rouage important vers l'application de la résolution 2118 de ce Conseil et le respect du droit international pertinent, auquel la Suisse est profondément attachée et pour lequel elle continuera de s'engager – dans cette enceinte comme ailleurs.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President

I would like to thank Mr Ebo for his presentation.

Eleven years ago, this Council unanimously adopted resolution 2118, a few weeks after the use of chemical weapons in the suburbs of Damascus.

On 21 August 2013, the inhabitants of Ghouta, including many children, were the victims of one of the most devastating chemical attacks on civilians since the Second World War.

Syria subsequently acceded to the Convention on the Prohibition of Chemical Weapons. And yet, over the last 11 years, the obligations arising from this Convention and Resolution 2118 have been violated on at least 25 occasions in chemical attacks documented by the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW).

Over the course of 11 years, significant work has been carried out by the OPCW to clarify all the issues surrounding the Syrian chemical weapons programme. Syria's initial declaration had to be amended 20 times. At the same time, the OPCW raised and reported a total of 26 issues, 19 of which are still outstanding. The fact that two of these points were only raised this year is worrying.

Switzerland therefore calls on Syria to continue cooperating with the OPCW and all its missions fully and in good faith. In addition, we call on Syria to provide verifiable and scientifically plausible explanations that will clarify all unresolved issues. To this end, the 28th round of consultations between the Declarations Assessment Team (DAT) and Syria is necessary.

In the meantime, we are counting on the forthcoming visit of a reduced DAT team in mid-September, and look forward to receiving its report.

Switzerland reiterates here its full confidence in the OPCW and our support for all its missions, whose integrity and professionalism are beyond doubt.

Mr. President,

For eleven years, the regular meetings of this Council have served to remind us of a crucial issue: preventing the production, stockpiling, proliferation and use of chemical weapons in Syria, and ensuring their destruction.

This regularity also confirms the Council's universal commitment to the fight against impunity, on which our collective security depends. Those who manufacture, possess and even use such weapons must not go unpunished.

Indeed, there will be no peace in Syria unless justice is done for the victims of violations of international law.

For this reason, Switzerland will continue to support any international organization or initiative whose work consists of documenting such crimes under international law and preventing them from being perpetrated by parties to conflicts, including States and non-state armed groups.

In this spirit, we welcome the formal cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria.

This cooperation is an important step towards the implementation of Council Resolution 2118 and respect for relevant international law, to which Switzerland is deeply attached and to which it will continue to commit itself - in this forum as elsewhere.

Thank you